Croix de Colomban – raquettes

Manigod

Dimanche 22 février 2015

Niveau : P 1 T 1 - Dénivelé : 350 m - 9 km
Animatrice : Monika Moreau
13 participants - départ : col de la Croix Fry -
Distance depuis Annecy : 34 km

Compte rendu : Monika

Nous accueillons Christine D, nouvelle adhérente au TPA.

Météo très mauvaise le samedi 21 février, avec des problèmes de circulation majeurs dus à des chutes de neige abondantes sur la région. Pourrons-nous partir ? Décision dimanche.

Ce matin, météo très médiocre, nous partons mais si la route est mauvaise nous ferons ½ tour, et si le temps est trop mauvais nous abrègerons la rando.

Nous parvenons sans difficulté au Col de la Croix Fry, merci au chasse-neige.

Départ en raquettes à 10h00.

Montée dans un brouillard dense, peu de visibilité, nous suivons jusqu'au Chalet de l'Eau du Mont la trace du ratrack, notre seul repère, sécurité oblige. Nous continuons….

Un peu plus bas, nous bifurquons à l'ouest pour atteindre l'oratoire de Saint-Jacques et à partir de là nous faisons, en relais, notre propre trace dans 30 cm de poudreuse, quel plaisir.

Le temps est toujours maussade, peu de visibilité lointaine, mais on se repère quand même.
Passage au Chalet du Lachat, azimut 260°, et ensuite direction la Croix de Colomban.

Objectif atteint. L'ensemble du groupe est satisfait d'être arrivé à ce point, ce qui n'était pas gagné vu la météo. Il est vrai que l'itinéraire a été adapté, nous sommes montés par l'itinéraire prévu pour le retour, car il n'était pas possible de tracer du Chalet de l'Eau au Chalet de Lachat directement en raison du brouillard.

Petite pause photos à la croix, et redescente au Chalet de Colomban où nous restons que 30 mn pour pique-niquer car il fait bien froid. Les soupes et les boissons chaudes ainsi que le chocolat de Robert sont appréciés.

Descente, la météo est un peu meilleure, visibilité 200m, ce qui nous permet quelques variantes en poudreuse.
Bonne journée de rando en raquettes, conviviale, bien meilleure qu'on ne pouvait le penser ce matin.

Merci à tous, et surtout merci à Claudine et à Michèle qui ont bien voulu prendre leur véhicule.
A bientôt

Photos de Michèle Heniau et Monika M.